

réduisant les cas de récidive à zéro. Voici près d'un an que nous souhaitons être désignés comme pilote pour réaliser cette expérimentation, nous ne perdons pas espoir.

### III. L'ÉQUILIBRE, SYMBOLE DE LA JUSTICE |||||

Quelle que soit sa représentation allégorique, la justice dans tous les cas porte deux attributs symboles d'équilibre qui sont, dans la main droite, l'épée qui agit pour rétablir l'équilibre rompu, et, dans la main gauche, la balance instrument équilibré qui pèse la vérité et le mensonge. (...)

L'équilibre, symbole de la justice ne peut avoir pour effet de l'immobiliser dans un temps en dehors des évolutions. Ce serait faire courir le risque de voir apparaître la justice comme sclérosée, inadaptée, et de ne pas lui permettre de remplir les fonctions de régulation d'une société, elle, en mouvement, qui lui incombent. Il convient pour cela d'évoluer et d'arriver à un nouvel équilibre.

On espère ainsi beaucoup, Mesdames et Messieurs les parlementaires, des projets qui vont naître.

Un statut renforcé garantissant plus d'indépendance aux magistrats du parquet, un fonctionnement plus participatif au sein du ministère public en première instance et en appel, un renforcement de l'autorité fonctionnelle sur la police judiciaire, une nouvelle définition de l'exercice de la permanence et du régime des enquêtes, une nouvelle répartition des tâches entre les acteurs de la chaîne pénale.

Il s'agit de redonner et du sens et gagner des marges de manœuvre.

J'avais, l'année dernière, proposé cette vision du parquet que je rappellerai encore cette année : celle d'une équipe de magistrats une et indivisible, travaillant avec l'appui et l'expérience du parquet général pour innover, établir des partenariats et rechercher dans le cadre d'une action publique déterminée des solutions justes et équilibrées aux affaires qu'ils traitent. (...)

Ce n'est pas toujours ni simple ni facile, on prend des coups parfois notamment quand l'indignation

et l'émotion prennent la place du droit ou de la loi, sans prendre en compte les réalités judiciaires et les conséquences à venir pour ceux et celles qui s'y perdront peut-être.

« *Substituer la justice à l'instinct* » pour paraphraser Rousseau n'est pas toujours confortable.

Alors, pour nous aider peut-être dans notre mission parfois difficile, c'est avec beaucoup de respect et d'humilité que je me permettrai d'évoquer les valeurs et l'exemple de Madame Simone Veil qui définissait ainsi ses propres repères que nous pourrions faire nôtres : « *Dans les différentes fonctions que j'ai occupées [...] je me suis efforcée de ne pas faser, plaçant mes actes au service des principes auxquels je demeure attachée par toutes mes fibres : le sens de la justice, le respect de l'homme, la vigilance face à l'évolution de la société* ». (...)

2018-3622

## Économie |||||

# Club de l'Audace

## « La priorité pour BPCE : investir sur les plateformes digitales, afin d'en faire les meilleures du marché »



François Pérol était l'invité du Club de l'Audace le 8 février dernier, dans les locaux de BDO. Le président du directoire de BPCE (Banque populaire-Caisse d'épargne) est intervenu sur la transformation digitale des activités bancaires et d'assurances. Pour s'adapter, le groupe a dû repenser ces métiers en investissant massivement dans les outils technologiques et la formation.

Successivement inspecteur général des Finances, banquier d'affaires ou encore secrétaire général adjoint de la présidence de la République sous Nicolas Sarkozy, quand François Pérol parle de « *révolution industrielle et technologique* », il semble plutôt sûr de lui. « *L'arrivée concomitante à maturité de plusieurs technologies est en train de bouleverser le fonctionnement de l'économie et de la société, et nous devons comprendre ce processus pour l'appréhender correctement* », a notamment argué l'actuel président du directoire du groupe bancaire BPCE, lors de son intervention au Club de l'Audace, le 8 février dernier. Une révolution qui, selon lui, bouleverse en profondeur l'économie, mais davantage encore nos modes de vie, notre façon de consommer, nos relations de travail. François Pérol est même allé jusqu'à qualifier ce changement de « *séculaire* »,



François Pérol

« *aussi important que la machine à vapeur en son temps, que l'électricité en un autre temps, et que les ordinateurs il y a quelques années* ». « *Nous vivons une période extraordinaire, au sens où la banque et l'assurance sont en train d'être réinventées de fond en comble ; c'est probablement ce qui nous arrive de plus important, s'est-il réjoui. Évidemment, l'évolution du taux d'intérêt est très importante, la réglementation aussi, mais tout cela est beaucoup moins primordial que l'impact des technologies sur nos métiers et sur nos salariés* ». Et le président du directoire de BPCE est bien placé pour le savoir, puisque toutes les activités de son groupe, des banques de proximité à la banque de grande clientèle en passant par la gestion d'actifs ou encore l'assurance, sont concernées. La transformation des véhicules en capteurs et collecteurs de données a, par exemple, toutes les